
Autonomie

Une Maison d'accueil pour personnes âgées marginalisées

janvier 2009

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Lien social
- Liens intergénérationnels
- Inclusion
- Aînés
- Etablissement
- Partenariat / transversalité

Département

Côte-d'Or (21)

Porteur(s) de l'action

Conseil général de la Côte d'Or, Mapam

Objectif(s) et bref descriptif

La Maison d'accueil pour personnes âgées marginalisées (Mapam) est créée en 1993 pour accueillir des personnes âgées valides se trouvant à la rue. Structure d'adaptation et de médiation dont l'appellation est unique en France, elle s'efforce de répondre aux besoins spécifiques d'un public en situation d'exclusion. Les professionnels de la structure exercent une prise en charge individualisée et complète proche des solutions de droit commun, et s'appuient sur un réseau de partenaires socio-médicaux.

Origine(s)

Le "foyer de la Manutention" qui accompagne des personnes en grande difficulté ou en rupture sociale était à l'origine un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour hommes et femmes de tous âges. En 1990, le président de l'Association société dijonnaise d'assistance par le travail (SDAT) gestionnaire du CHRS constate une carence dans la prise en charge des personnes sans domicile fixe vieillissantes et leur rejet par les institutions et centres d'accueil traditionnels. Il saisit le conseil d'administration du projet de Mapam qui contacte la ville de Dijon, la DDASS et le Conseil général de Côte d'Or. La direction dépose un dossier de demande de création en octobre 1991, les travaux débutent en 1992 et la MAPAM ouvre en janvier 1993.

Description détaillée

Le foyer de la Manutention regroupe sur un même site la Maison d'accueil pour personnes âgées marginalisées (Mapam) et le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). En 2008, le foyer compte 86 logements, dont 33 pour la Mapam : 30 studios en internat et trois logements autonomes à l'extérieur, issus d'un projet d'extension mis en oeuvre 2008. Depuis sa création, les places disponibles ont toujours été occupées. En moyenne, la maison accueille quatre nouvelles personnes par an. Il s'agit essentiellement d'hommes, vivant seuls, parfois bénéficiaires de l'aide

sociale, sans domicile fixe, en logement inadapté ou déjà en CHRS.

Une structure non médicalisée reposant sur un large partenariat

Concernant l'admission, les personnes sont orientées par le Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO), le service d'insertion, le CCAS, ou l'hôpital. Ces institutions établissent un point sur l'état de la personne, sur ses besoins et ses attentes dans l'objectif d'une prise en charge individualisée. Il oriente les personnes dont la problématique est sociale, et non sanitaire.

Le choix a été fait de ne pas médicaliser l'établissement car cela perturberait trop le fonctionnement du foyer. Seul un médecin référent de l'antenne médicale participe à la décision d'évolution vers une prise en charge médicale. Il participe à l'orientation des personnes, et veille à l'adéquation entre modalités de prise en charge et besoins de la personne accueillie. Le lien avec les institutions sociales, médico-social et sanitaire est garanti, aussi bien en ce qui concerne l'admission des personnes que leur suivi.

L'équipe d'encadrement de la MAPAM est composée de cinq travailleurs sociaux qui prennent en charge un nombre limité de personnes âgées et sont spécialisés dans l'accueil de ce public : une Aide médico-psychologique (AMP) assure la prise en charge de l'hygiène de chaque résident et souligne le besoin d'un suivi particulier de la perte d'autonomie des personnes âgées, deux veilleurs de nuit (moniteur-éducateur) et six agents de service entretiennent un lien supplémentaire avec les résidents. Cette équipe prend en charge tous les aspects de la vie de l'usager : administratifs, financiers, médicaux, récréation de liens, activités.

Une cohabitation bénéfique entre jeunes et vieux de la MAPAM et du CHRS et une territorialisation réussie

Le fonctionnement de la maison est lié à celui du CHRS. Le foyer propose aux résidents des services communs aux deux sections : hôtellerie et restauration collective, activités culturelles et de loisirs. Au quotidien, les personnes accueillies à la Mapam vivent avec les usagers du CHRS. La cohabitation entre jeunes et vieux se révèle efficace dans la mutualisation des moyens, et vertueuse dans la création de lien social. Par exemple, le foyer a créé un club de football composé d'une équipe de jeunes supportée par les anciens. Bien d'autres activités sont menées en commun.

La Mapam bénéficie d'un bon ancrage dans le tissu local, car elle est intégrée dans des activités réunissant les maisons de retraite de la région dijonnaise. Ses responsables mènent aussi des projets avec les institutions médico-sociales alentours, ou la mairie. Par exemple, pour favoriser la mixité sociale, les hommes du foyer participent à des après-midi dansants avec les usagers d'autres établissements composés essentiellement de femmes.

La durée de séjour est variable : la personne est hébergée selon ce dont elle a besoin, mais souvent de manière transitoire. Pour la sortie, les personnes peuvent être orientées en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (Ehpad), ou vers une vie autonome, voire un retour en famille, en particulier pour les résidents d'origine étrangère. N'ayant pas d'obligation de réorientation, la MAPAM s'évertue d'offrir un accompagnement personnalisé. Cependant, l'orientation vers une maison de retraite traditionnelle peut sembler parfois difficile, compte tenu de la différence d'âge entre les résidents de la MAPAM (60-70 ans) et ceux d'une maison traditionnelle (aux alentours de 75 ans). Ainsi, même si certains finissent leurs jours à la MAPAM, l'équipe a pour mission de stabiliser l'individu afin de permettre, si possible, une orientation vers une maison de retraite traditionnelle ou médicalisée, selon les besoins de la personne accueillie.

Ainsi, en 2005, une personne est relogée en appartement et une autre est placée en maison de retraite médicalisée. Un projet d'extension de trois places en logement extérieur s'est concrétisé en 2008. Ces trois logements supplémentaires permettent un suivi des personnes à proximité du foyer. Ces logements peuvent aussi être occupés par des personnes qui ne souhaitent pas, dès l'origine, aller en internat.

Bilan

- La Mapam constitue une solution pour de nombreuses personnes dont les autres structures sont inadaptés.
- La Mapam a été globalement bien accueillie par les habitants puisque le Foyer de la Manutention est un lieu historique du quartier qui fait preuve d'une grande tolérance vis-à-vis des personnes de la structure.
- L'originalité du foyer dynamise les partenariats locaux. La Mapam participe actuellement à un projet avec six autres maisons de retraite sur le thème de l'intergénération.

Partenaire(s)

Conseil général

La Mapam s'appuie sur un réseau de partenaires sanitaires et médico-sociaux : maison de retraite traditionnelle, services d'insertion, hôpitaux.

Moyens

Humains

Cinq travailleurs sociaux, une Aide médico-psychologique (AMP), deux veilleurs de nuit (moniteur-éducateur, six Agents de service).

Financiers

Budget d'environ 800 000 euros couvert par le prix de journée du Conseil général de la Côte d'Or au titre de l'Aide sociale aux personnes âgées.

Matériels

30 logements et trois appartements à l'extérieur.

Contact

Berthaud Valérie

Responsable du foyer

Foyer de la manutention - MAPAM et CHRS

Adresse : 7, rue de la Manutention
21000
Dijon
France

Tél. : 03 80 43 34 00

Courriel : vberthaud.foyeranutention@stat.asso.fr